

**CONTRÔLE DE GESTION****Entraînement ciblé — analyse des écarts et imputation rationnelle après un incendie**

Cas adapté du sujet officiel du DCG, UE11 « Contrôle de gestion », session 2023 (LÉGENDES SUCRÉES), dossier 3 — extrait pour un entraînement ciblé.

**ENTRAÎNEMENT CIBLÉ**

Durée indicative : 90 minutes

**Document autorisé :**

Aucun.

**Matériel autorisé :**

Calculatrice en mode examen ou calculatrice sans mémoire « type collège ». Tout autre matériel est interdit.

**Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.**  
**Toute information calculée devra être justifiée.**  
**Les commentaires et analyses de résultats sont aussi importants que les éléments calculatoires.**

**Notions et thématiques abordées**

- Coût préétabli et écart global sur coût de production
- Écarts sur quantité et sur coût des charges directes
- Budget flexible et écarts sur budget, sur activité et sur rendement des charges indirectes
- Imputation rationnelle des charges fixes et boni de suractivité
- Effet d'un événement exceptionnel sur l'analyse des écarts

**Contexte**

LÉGENDES SUCRÉES fabrique depuis deux ans des pâtes à tartiner artisanales. Son produit leader est la pâte à tartiner chocolat noisette, fabriquée par lots de 60 pots.

Le quatrième trimestre N a été difficile : les prix des matières premières ont continué d'augmenter, et un début d'incendie a touché l'entrepôt le 1er novembre N. La dirigeante, Louise GALLET, vous demande un contrôle budgétaire de la production de ce trimestre. Vous êtes assistant(e) du contrôle de gestion.

**TRAVAIL À FAIRE**

1. Calculer l'écart global sur coût de production du trimestre, pour la production vendue de 3 000 pots, par élément de coût.
2. Décomposer les écarts sur charges directes en écart sur quantité et écart sur coût.
3. Établir le budget flexible de l'atelier et décomposer l'écart sur charges indirectes en écart sur budget, écart sur activité et écart sur rendement.
4. Calculer le coefficient d'imputation rationnelle du trimestre, les charges fixes imputées et la différence d'imputation. Rapprocher le résultat de l'écart sur activité et l'interpréter.
5. L'entreprise a en réalité fabriqué 4 500 pots, dont 1 500 à cause de l'incendie. Recalculer l'écart global en retenant cette production. Conclure sur l'effet de l'incendie.
6. Rédiger un argumentaire d'une page environ pour Louise GALLET, qui analyse les écarts calculés.

### Document 1 — Données prévisionnelles du trimestre

- la production normale est de 2 400 pots par trimestre, soit 40 lots ;
- l'activité de l'atelier de production se mesure en heures de main-d'œuvre directe (unité d'œuvre) ;
- les charges fixes indirectes prévues s'élèvent à 1 440 € pour le trimestre.

Fiche de coût préétabli d'un lot de 60 pots :

| Élément                         | Quantité        | Coût unitaire   | Montant         |
|---------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Sucre                           | 1,50 kg         | 0,80 € le kg    | 1,20 €          |
| Chocolat au lait                | 7,80 kg         | 6,50 € le kg    | 50,70 €         |
| Main-d'œuvre directe            | 1 heure         | 24,00 € l'heure | 24,00 €         |
| Charges indirectes de l'atelier | 1 unité d'œuvre | 45,00 €         | 45,00 €         |
| <b>Coût préétabli d'un lot</b>  |                 |                 | <b>120,90 €</b> |

### Document 2 — Données réelles du trimestre

Les commandes du trimestre s'élèvent à 3 000 pots. Une campagne de communication réussie et une demande croissante pour des produits de qualité expliquent ce niveau.

| Élément                         | Quantité          | Montant    |
|---------------------------------|-------------------|------------|
| Sucre                           | 110 kg            | 154,00 €   |
| Chocolat au lait                | 570 kg            | 3 876,00 € |
| Main-d'œuvre directe            | 80 heures         | 2 160,00 € |
| Charges indirectes de l'atelier | 80 unités d'œuvre | 2 164,00 € |

### Document 3 — Incendie du 1er novembre N

- 1 500 pots ont été endommagés et sont devenus invendables. Ils ont dû être fabriqués une seconde fois pour honorer les commandes ;
- l'entreprise a eu recours à des heures supplémentaires : désorganisation de la production, nettoyage, évacuation des préparations impropres à la consommation.